

*La population de Compiègne
d'après les plus anciens registres
de la paroisse Saint-Antoine*

par M. C. BARRÉ

De cette étude plutôt statistique, M. Barré a su tirer une communication particulièrement spirituelle et vivante.

Après la description des registres avec leurs particularités, leurs lacunes et même les distractions de M. le Curé qui rédigeait deux fois le même acte, des 8.000 et quelques fiches qu'il a dressées, notre confrère nous a fait part de ses observations et remarques : comme les prénoms à la mode de ce temps, le registre des fiançailles et le nombre d'enfants.

Telle mère de famille en a eu 14, une autre 17. Un veuf remarié a donné son nom à 24 enfants.

La paroisse Saint-Antoine est moins peuplée que celle de Saint-Jacques, au sujet de laquelle M. Barré nous avait précédemment donné une étude similaire.

Dans la pratique, de tels travaux peuvent rendre de grands services pour d'autres recherches.

On ne pouvait donc que remercier M. Barré, et il a été chaleureusement félicité.

..

Vœux. — A la suite de ces communications, M. Hémerly a proposé les vœux suivants, qui ont été adoptés :

- 1^o Vœu demandant à la Société Académique de l'Oise de poursuivre le cycle des réunions des Sociétés historiques de l'Oise en 1936 ;
- 2^o Pour que le Service des Eaux et Forêts ou le Touring-Club fasse poser une plaque indicatrice de la Pierre Torniche, près de la station du Pont de Rethondes ;

*Suite de l'étude démographique
sur la paroisse Saint-Antoine de Compiègne
d'après les plus anciens registres
de catholicité (XVI^e et XVII^e siècles)*

par M. C. BARRÉ

Au cours de cette nouvelle séance, M. C. Barré a donc continué l'examen des registres de catholicité de la paroisse Saint-Antoine. Ayant étudié dans une précédente communication les naissances, il nous parle cette fois des mariages, fiançailles et décès.

Les actes de mariage sont, hélas ! trop souvent d'une sécheresse désespérante : Juste le nom des conjoints ; pourtant, on y trouve parfois des mentions de dispense du Pape, des lieux d'origine, des liens de parenté ; quelques-uns sont en latin, et, suivant l'apparat, les prix des cérémonies s'échelonnent entre 10 et 15 sous.

En rapprochant certains actes de mariage des actes de baptême, l'auteur nous fait remarquer que l'âge de la nuptialité était alors notablement inférieur à ce qu'il est aujourd'hui : la moyenne pour les garçons est de 20 ou 21 ans, pour les jeunes filles de 15 à 20. On peut relever d'ailleurs des exceptions : 26 ans, mais aussi 13.

Il est à remarquer que ces registres de catholicité reflètent les événements importants de l'histoire : Présence de la Cour à Compiègne, épidémies (celle de 1589 fut si grave que certains jours on enterrait « sans pouvoir savoir les noms »).

Les guerres de religion poussent à Compiègne des malheureux d'Amiens, Ham, St-Quentin, Soissons, fuyant les huguenots ou les Espagnols, comme le prouvent leurs noms inscrits sur nos registres.

Les mêmes registres de décès portent le nom de Compiégnois morts soit aux « études » ou aux « pratiques » à Bourges, Paris, même en Roumanie.

Les faits divers : assassinats, noyades, acci-

dents y sont aussi relatés, enfin relativement beaucoup d'« homicides ».

Les fondations pieuses, les obits peuvent fournir d'autre part des renseignements précieux, de même que, les lieux d'inhumation. M. C. Barré a établi une liste de 63 personnes qui furent inhumées, en l'église Saint-Antoine durant la seconde moitié du xv^e siècle.

Après la lecture du travail de M. Barré, on a l'impression d'une étude très instructive sur la démographie de la ville de Compiègne.

Elle pourrait former la base et servir d'exemple à une statistique d'ensemble analytique et raisonnée de l'état civil de Compiègne à travers les âges.

Suite au Cartulaire de Compiègne

par M. HARBULOT

Suivant les renseignements que nous communiquent notre confrère M. Harbulot, l'établissement du Cartulaire de Compiègne n'est pas encore terminé, mais il est en bonne voie.

Déjà, plus de 1.500 textes ont été répertoriés et, à ce propos, notre confrère indique ceux qui lui paraissent dignes d'être retenus, et ceux qui sont laissés de côté comme ne concernant pas particulièrement la ville et son administration municipale.

Après avoir indiqué les sources auxquelles il a puisé, M. Harbulot nous montre le parti qu'on pourra tirer de son travail au point de vue de l'histoire.

Mais, par elle-même, cette étude peut être d'un intérêt capital tout en formant un répertoire de renseignements les plus précieux.

En passant, notre confrère nous en offre une démonstration pleine de clarté par l'établissement du cours du blé à Compiègne du xv^e siècle à la Révolution avec les